

ID: 974-219740131-20221117-07_17112022-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-LEU

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N°: 07/17112022

OBJET: BUDGET ANNEXE DES POMPESFUNEBRES - APPROBATION DU BUDGET

SUPPLEMENTAIRE 2022

| Présents : | 29 |
|----------------|----|
| Procurations : | 05 |
| Votants : | 34 |
| Abstentions : | 00 |

NOTA: Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

Nombre des conseillers en exercice : 38

Le Président de séance Bruno DOMEN

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix-sept novembre à dix-sept heures et vingt et une minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Bruno DOMEN – Maire.

*

Présents :

M.DOMEN Bruno (Maire)

Les Adjoints: M. GUINET Pierre Henri (1er Adjoint), Mme BERNON Nadège (2ème Adjointe), Mme. DALLY Brigitte (3ème Adjointe), M. LUCAS Philippe (4ème Adjoint), Mme PLANESSE Nadine née PALAS (5ème Adjointe), M. BADAT Rahfick (6ème Adjoint), Mme BELIN Gisèle (7ème Adjointe), M. AUBIN Jimmy (8ème Adjoint), M. MAILLOT Bertrand (10ème Adjoint)

Les Conseillers/ères Municipaux: M. CODARBOX Mme ALEXANDRE Marie née NJANJO, Mme HAMILCARO Annick, M. LEAR Elie, Mme FERARD Sylvie, M. LAURET Bruno, M. ELLIN Fabrice, Mme SORET Pascaline née GRONDIN, M. FELICITE Roland, Mme VERMINARDI Mylène née GOAR, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, Mme BARBIN née HIBON Suzelle, M. VIRAMA Stéphane, Mme SINAPAYEL Marie Josée, LATCHIMY Marie Claire. VION née Mme Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David

Absents représentés :

- Mme ANAMALE Marie-Claude (9ème Adjointe) procuration à M. DOMEN Bruno (Maire)
- M ZETTOR Josian (Conseiller) procuration à M. LUCAS Philippe (4eme Adjoint)
- Mme DOMPY née BALENCOURT Brigitte (Conseillère) procuration à M. LAURET Bruno (Conseiller)
- M. MARIVAN Serge (Conseiller) procuration à M. EUZET Jean-Paul (Conseiller)
- M. HODGI Claudio (Conseiller) procuration à GUINET Pierre Henri (1er Adjoint)

Absents:

- Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère)
- Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère)
- -M. ABAR Dominique (Conseiller)
- -M. MULQUIN Christophe (Conseiller)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame DALLY Brigitte, 3^{eme} adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux informations qui le concernent. Pour l'exercice de ces droits, merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données (doo@mairie-saintleu.fr).

58, Avenue Général Lambert, BP 1004, 97898 Saint-Leu Cedex - 0262 34 80 03 -- secretariat@mairie-saintleu.fr - www.saintleu.re



Envoyé en préfecture le 23/11/2022

Recu en préfecture le 23/11/2022

Publié le 24/11/2022

APPROBATION

ID: 974-219740131-20221117-07_17112022-DE

DU

BUDGET

AFFAIRE N° 07/17112022 BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES SUPPLEMENTAIRE 2022

Direction Gestion Financière

Le Maire expose :

Le Budget Supplémentaire de l'exercice 2022 du Budget Annexe des Pompes Funèbres s'équilibre, en dépenses et en recettes, à 15 000 €.

Il comprend les inscriptions liées uniquement au report du résultat de la section d'exploitation de l'exercice 2020. À ces inscriptions s'ajoutent également des mouvements nouveaux.

Ainsi, le Budget Supplémentaire 2022 se présente synthétiquement de la façon suivante :

En section d'exploitation :

En dépenses, les mouvements nouveaux comprennent des ajustements des chapitres 011 pour un montant de 4 476,82 €.

De plus, le déficit d'exploitation 2021 constaté au compte administratif 2021 voté par le Conseil Municipal du 17 mai 2022, est reporté au chapitre 001 pour un montant de 10 523,18 €.

En recettes, les mouvements nouveaux correspondent à l'émission complémentaire de titres de recettes liées aux participations des usagers de l'exercice 2021 qui n'avaient pas pu être émis.

* En section d'investissement :

Cette section ne comprend aucune inscription budgétaire.

Les inscriptions relatives au Budget Supplémentaire 2022 toutes sections confondues s'équilibrent à 15 000 € portant le total des ouvertures de crédits budgétaires à 31 000 €.

Le tableau de synthèse ci-après détaille, par chapitres budgétaires, l'ensemble des inscriptions proposées.

Ceci exposé, il est demandé au Conseil Municipal :

- De voter le projet de Budget Supplémentaire 2022 du Budget Annexe des Pompes Funèbres présenté ci-après, au niveau du chapitre sans votre formel sur chacun des chapitres;
- D'autoriser le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

Le document budgétaire et comptable est consultable en Mairie au Secrétariat des Assemblées aux heures ouvrables.

Envoyé en préfecture le 23/11/2022

Reçu en préfecture le 23/11/2022

Publié le 24/11/2022



BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022

Budget Annexe des Pompes Funèbres

Commune de Saint-Leu

| Г | | | | | | | | | | Pub ID : |
|---------------------|-------------------------------------|--|-----------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|------------------------------|--|--------------|
| TOTAL | 002 | 023 | 042 | 67 | 66 | 65 | 012 | 011 | Chapitre | |
| | Résultat d'exploitation n-1 reporté | Virement à la section d'investissement | Operations d'ordre entre sections | Charges exceptionnelles | Frais financiers | Autres charges de gestion | Dépenses de personnel | Charges à caractère général | Libellé | EXPLOITATION |
| 16 000,00 | | | | 1 000,00 | | | 11 000,00 | 4 000,00 | 8 | |
| 16 000,00 15 000,00 | 10 523,18 | | | | | | | 4 476,82 | Propositions Restes à nouvelles réaliser | |
| | | | | | | | | | Restes à réaliser | |
| 31 000,00 | 10 523,18 | | | 1 000,00 | | | 11 000,00 | 8 476,82 | Total | |
| TOTAL | | | | | 002 | 042 | 74 | 70 | Chapitre | |
| | | | | | Résultat d'exploitation n-1 reporté | Operations d'ordre entre sections | Subventions d'exploitation | Produits services et domaine | Libellé | - |
| 16 000,00 | | | | | | | | 16 000,00 | 8 | |
| 16 000,00 15 000,00 | | | | | | | | 16 000,00 15 000,00 | Propositions Restes à nouvelles réaliser | |
| | | | | | | | | | | |
| 31 000,00 | | | | | | | | 31 000,00 | Total | |

Envoyé en préfecture le 23/11/2022

Reçu en préfecture le 23/11/2022

Publié le 24/11/2022

ID: 974-219740131-20221117-07_17112022-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

 Vote le projet de Budget Supplémentaire 2022 du Budget Annexe des Pompes Funèbres présenté ci-dessus, au niveau du chapitre sans votre formel sur chacun des chapitres;

• Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme, Saint-Leu, le 3 3 NOV, 2022 Le Président de séance,

Bruno DOMEN